

BTS GESTION DE LA PME

RNCP : 33363

DIPLÔME EDUCATION NATIONALE - niveau 5



VOUS ÊTES :

- Une entreprise relevant du secteur artisanal, commercial, industriel, agricole ;
- Ou un employeur du milieu associatif ;
- Ou une profession libérale ;
- Ou un employeur du secteur public non industriel et commercial (fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière) ;
- Ou un établissement public administratif.

VOUS POUVEZ SOLLICITER L'AIDE D'UN ALTERNANT

POURQUOI EMBAUCHER UN ASSISTANT(E) DE GESTION EN ALTERNANCE ?

Comme de nombreuses petites et moyennes entreprises françaises, vous pouvez faire le choix de recruter un alternant GPME (Gestion de la PME) pour renforcer vos équipes.

Véritable couteau suisse, ce dernier sera à même de vous assister en de multiples occasions, dans de nombreux départements et quel que soit votre secteur d'activité.

- Pour faire face à l'accroissement de l'activité, l'alternant est une option intéressante.
- Recruter un alternant peut aussi permettre à l'entreprise de former son futur salarié, lui apprendre un métier, l'intégrer à la vie et à la culture de l'entreprise dès le temps de formation.

Moins rémunéré qu'un salarié à temps plein puisqu'il est en formation, l'alternant pourra découvrir tous les rouages de son futur métier grâce à un maître d'apprentissage qui facilite son intégration dans l'entreprise.

A la différence d'un contrat de travail « classique », le processus de recrutement d'un alternant comporte des conditions particulières, notamment pour l'enregistrement du contrat qui passe par l'OPCO (Opérateur de compétences) dont dépend votre entreprise.

DOMAINES D'INTERVENTION

- Participer à la gestion opérationnelle de l'entreprise.
- Contribuer à la gestion des ressources humaines.
- Participer à la gestion des risques de la PME.
- Soutenir le développement de la PME.

CONTENU DE LA FORMATION DU GPME

MATIÈRES PROFESSIONNELLES

- Gestion de la relation clients et fournisseurs.
- Gestion des ressources humaines.
- Gestion des risques et financement de la PME.

MATIÈRES GÉNÉRALES

- Culture générale et expression.
- Langue vivante étrangère.
- Culture économique, juridique et managériale.



ÉVALUATION DES ACQUIS

Portail TCD pour le suivi de l'assuidité et la consultation des emplois du temps de votre apprenant.
Livret d'apprentissage et visites en entreprise.



QUELLE DÉFINITION DE POSTE ?

Pour définir votre besoin en main-d'oeuvre, notre équipe pédagogique vous informe et vous accompagne dans la définition de cet intitulé de poste spécifique au GPME :
contact@neobusinessschool.com
06 25 02 32 25



LE CONTRAT

Il existe 2 types de contrats de travail en alternance.

- Le contrat d'apprentissage
- Le contrat de professionnalisation.

Les obligations pour l'entreprise ne sont pas les mêmes selon le contrat.



DURÉE / RYTHME ALTERNANCE

Formation sur 2 ans :

- soit lundi, mardi en cours, du mercredi au vendredi en entreprise.
- soit jeudi, vendredi en cours, du lundi au mercredi en entreprise.

QUELLE RÉMUNÉRATION ?

Le montant du smic mensuel brut au 01 janvier 2025 s'établit à 1801,80 euros

Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	De 26 ans et plus
En 1re année de contrat d'apprentissage				
Salaire brut	27 % du smic	43 % du smic	53 % du smic	100 % du smic
	486,49 €	774,77 €	954,95 €	1 801,80 €
En 2e année de contrat d'apprentissage				
Salaire brut	39 % du smic	51 % du smic	61 % du smic	100 % du smic
	702,70 €	918,92 €	1 099,10	1 801,80 €

En pourcentage du smic ou du salaire minimum conventionnel (SMC) si existant.



Contact :

Néo Business School

Tour d'Asnières, 4 avenue Laurent Cély, Hall A
92600 Asnières sur Seine

Contact@neobusinessschool.com

06 25 02 32 25

www.neobusinessschool.com